

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le six novembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 31 octobre 2023.

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOUEZIN Alain, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE MOIGNE Christine, LEVY-ROBERT Christelle, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MAIGNAN Brigitte, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien.

ABSENTS :

- GOASTER Samy donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- GRIMAUULT David donne pouvoir à LE BOULANGER René,
- L'HEVEDER Jérôme donne pouvoir à CAURET Camille,
- LE GUEN Nadège.

SECRETAIRE DE SEANCE : ARTHEMISE Fabienne

Délibération n°2023-103

Membres en exercice : 35 – Présents : 31 - Absents : 4 – Pouvoirs : 3

AMENAGEMENT TERRAIN SYNTHETIQUE DE FOOTBALL ET DE RUGBY (PLANGUENOUL) AVANT PROJET - MODIFICATION
--

Par délibération n°2020-165 du 14 décembre 2020, le Conseil municipal a validé l'avant-projet relatif à la création d'un terrain synthétique d'entraînement pour la pratique du football et du rugby à Planguenoual, en lieu et place de l'actuel terrain d'entraînement enherbé. Le coût prévisionnel des travaux associé à cet avant-projet avait été arrêté à 572 000 € HT. Cet avant-projet avait été, alors, établi sur la base d'un gazon synthétique avec un matériau de remplissage en SBR (fragments de pneus recyclés).

Or, la réglementation européenne est en passe d'évoluer vers une interdiction progressive de l'emploi des micro-plastiques. Ainsi, en septembre 2022, la Commission Européenne a décidé d'interdire l'utilisation des remplissages en micro-plastiques dans les complexes de gazons synthétiques. L'interdiction est proposée avec une période de transition de 6 ans et devrait donc aboutir à une fin d'utilisation du SBR à l'horizon 2029.

Aussi, il a été demandé au bureau d'études Sports Initiatives, maître d'œuvre de l'opération, de réviser l'avant-projet en intégrant les 3 éléments suivants :

- Utilisation d'un matériau de remplissage organique (liège, rafle de maïs, noyau d'olive...) en lieu et place d'un matériau SBR ;

- Possibilité d'utiliser le terrain en compétition pour le rugby, et non plus pour des seuls entraînements ;
- Réévaluation de l'enveloppe financière compte tenu de l'inflation constatée depuis 2020 (+ 18% sur l'index TP01 - tous travaux publics sur la période).

L'avant-projet révisé a été établi par notre maître d'œuvre et porte sur la réalisation d'un terrain complet de 105 m par 68 m avec pour le football un niveau FFF T5 incluant un terrain rugby 89 m par 60 m niveau FFR D, une aire de jeu foot à 11 et 2 aires de jeu foot à 8. Cet avant-projet conduit à une réévaluation du coût prévisionnel des travaux à 840 000 € HT.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- VALIDE l'avant-projet modifié, relatif à la réalisation d'un terrain synthétique pour la pratique du football et du rugby à Planguenoual,
- ARRETE le coût prévisionnel des travaux associés à cet avant-projet à 840 000 € HT (valeur octobre 2023),
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à la majorité

Contre : 3 – Mme LE BOUCHER. MM. BERNU. M'BAREK

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Philippe HERCOUET

Maire de Lamballe-Armor

20 NOV. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

De la publication le

21 NOV. 2023

